

“*opinion*way”

L'OBSERVATOIRE DE L'EXPATRIATION

Note de synthèse

L'OBSERVATOIRE

■ DE L'EXPATRIATION ■

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Juin 2020

Vos contacts chez OpinionWay :

Frédéric Micheau

Directeur des études d'opinion

Directeur de département

15, place de la République

75003 PARIS

Tel: 01 81 81 83 00

Fax : 01 81 81 83 99

fmicheau@opinion-way.com

NOTE METHODOLOGIQUE

L'étude « *L'Observatoire de l'expatriation* » réalisée pour la Banque Transatlantique, est destinée à comprendre et analyser les raisons pour lesquelles les personnes s'expatrient hors de France et à mesurer l'attachement que ces personnes gardent à la France.

L'Observatoire de l'expatriation est **une consultation réalisée auprès des Français vivant à l'étranger**. Cette population a été sollicitée directement par l'Union des Français de l'Etranger (UFE). **200 000 personnes ont été contactées** et invitées à participer à la consultation.

Au total, 6 489 personnes y ont participé. Parmi celles-ci, **5 382 personnes** ont validé leurs réponses, soit 2,7% des personnes contactées. **Aucun redressement des résultats n'a été effectué** en vue d'assurer leur représentativité.

Les *interviews* ont été réalisées par **questionnaire auto-administré en ligne** sur système CAWI (*Computer Assisted Web Interview*).

Les *interviews* ont été réalisées **du jeudi 13 février au vendredi 28 février 2020**.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : **« L'Observatoire de l'expatriation Banque Transatlantique, en partenariat avec Opinionway et l'UFE »** et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

Opinionway rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : **0,6 à 1,3 points** au plus pour un échantillon de 5 400 répondants.

Opinionway a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

A. Des expatriés¹ plus diplômés que la moyenne des Français qui s'établissent le plus souvent en Europe et en Amérique du Nord

- **Le profil des répondants à la consultation se détache assez nettement de celui du profil des Français pour ce qui concerne l'activité et le niveau de diplôme.** Plus précisément, deux tiers des répondants sont des actifs en emploi (68%), ce qui n'est le cas que de 57% des Français âgés de 18 ans et plus. Par ailleurs, la proportion de chefs d'entreprises, indépendants, commerçants et personnes en activité libérale est beaucoup plus forte parmi les participants à la consultation (17%) qu'au sein de la population française (5%). Enfin, les répondants ont un niveau de diplôme plus élevé que la moyenne nationale. Plus de la moitié des participants ont un niveau de diplôme au moins égal au Bac+5 (55%) contre 13% des Français âgés de 18 ans et plus et un répondant sur dix a un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (10%) contre un quart des Français de 18 ans et plus (26%).
- Par ailleurs, la proportion de jeunes est moins importante chez les participants (parmi eux, moins d'1% a entre 18 et 24 ans et 10% ont entre 25 et 34 ans) que dans la population française de métropole âgée de 18 ans et plus (qui compte respectivement 10% de personnes âgées de 18 à 24 ans et 16% de personnes âgées de 25 à 34 ans). A noter que si les jeunes sont aussi peu représentés dans cette consultation, cela ne signifie pas nécessairement qu'il y a peu de jeunes parmi les expatriés dans leur ensemble. Les jeunes répondent généralement moins aux enquêtes que leurs aînés. Ils sont donc souvent sous-représentés dans les consultations puisque ces dernières reposent sur la libre participation des répondants. Quant à la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus parmi les participants (25%), elle est semblable à celle observée en métropole (24% des Français de 18 ans et plus). La part des 35-64 ans est donc mécaniquement plus élevée parmi les participants (65%) qu'en métropole (50%).
- Plus de trois quarts des participants sont en couple (77%) contre moins de deux tiers des Français vivant en France âgés de 18 ans et plus (63%). Cet écart s'explique essentiellement par les différences de structure par âge évoquées à l'instant. Les personnes âgées de 35 à 64 ans ont davantage tendance à être en couple que les autres, or elles sont plus représentées parmi les participants à la consultation que parmi l'ensemble des Français âgés de 18 ans et plus. C'est également la raison pour laquelle la proportion de parents d'enfants de moins de 25 ans est plus élevée parmi les participants (44%) qu'au sein de la population française âgée de 18 ans et plus (40%).
- **La majorité des répondants a été expatriée dans plusieurs pays différents (56%) et un sur trois a été expatrié dans au moins trois pays (30%).** La plupart des répondants sont répartis dans un assez petit nombre de pays : près de la moitié d'entre eux sont concentrés sur seulement cinq pays (48%) et sept sur dix pays (69%).
 - Parmi les répondants, les jeunes de moins de 35 ans ont le plus changé de pays d'accueil : 61% d'entre eux ont déjà vécu dans au moins deux pays -sans compter la France- contre 53% des répondants âgés de 65 ans et plus. Ce chiffre peut paraître contre-intuitif de prime abord puisque la période pour changer de pays est plus courte pour les jeunes que pour leurs aînés. Cependant, il semble correspondre à une nouvelle forme de mobilité, facilitée notamment par

¹ Dans cette synthèse, le terme « expatriés » est utilisé pour désigner les Français vivant à l'étranger

l'expansion de multinationales implantées sur l'ensemble du globe² et les cursus scolaires internationaux.

- Les chefs d'entreprise, indépendants, commerçants et personnes en activité en libérale déclarent davantage s'être expatriés dans plusieurs pays (61%) que les salariés (56%) et les inactifs (52%). Des chiffres qui semblent confirmer que les opportunités professionnelles jouent un rôle à part entière dans la succession des mobilités.
- Toutefois, la composition familiale a très peu d'impact sur le nombre de pays dans lesquels les personnes s'expatrient. La part de personnes s'étant expatriées dans plusieurs pays est très proche chez les personnes célibataires (54%) et les personnes en couple (56%) et elle n'est que légèrement supérieure chez les personnes avec des enfants scolarisés (58%) que chez les parents sans enfants scolarisés (54%).
- **La première destination d'expatriation des répondants est le continent européen, où vivent la moitié des répondants (51%).** Parmi ceux qui sont restés sur le continent, la plupart ont opté pour un pays voisin de la France comme le Royaume Uni (11%, premier pays d'accueil des répondants), la Suisse (9%, quatrième) l'Allemagne (9%, cinquième), l'Espagne (7%, sixième), la Belgique (5%, septième) ou encore l'Italie (3%, huitième), tous inclus dans le top 10 des pays d'accueil des répondants. Le Royaume-Uni est particulièrement populaire chez les jeunes répondants (16% des répondants âgés de moins de 35 ans en ont fait leur pays d'accueil contre seulement 6% des répondants âgés de 65 ans et plus).
- **Et lorsque les répondants n'optent pas pour des pays à proximité de la France, ils restent le plus souvent dans des pays occidentaux.** Les Etats-Unis (10%) et le Canada (9%) sont les deuxième et troisième pays d'accueil les plus cités. L'Asie regroupe 15% des répondants, l'Afrique 9% (4% pour le Maghreb) et l'Océanie et l'Amérique centrale en comptent chacun 3%.
- Près de la moitié des répondants a une double nationalité (44%). C'est la double nationalité franco-canadienne qui arrive en première position (citée par 8% des participants), suivie par la double nationalité franco-américaine (6%) et de la double nationalité franco-suisse (6%). Arrivent ensuite les nationalités franco-britannique (3%) et franco-allemande (2%).

B. Des expatriations de long terme motivées avant tout par des raisons professionnelles

- **Pour les répondants, le choix de s'expatrier est d'abord motivé par des raisons professionnelles. En effet, la première explication citée par les répondants est l'opportunité professionnelle (39%). Deux autres raisons liées au travail sont également citées dans le top 5 des principales raisons d'expatriation : l'envie de progresser professionnellement et/ou socialement (20%, quatrième) et l'envie de bénéficier d'une rémunération plus élevée (13%, cinquième).** Sur ce plan, le choix de s'expatrier semble judicieux puisqu'après 20 ans passés dans leur pays d'accueil en moyenne, les répondants déclarent que leur pays d'expatriation est plus

² Le nombre de firmes multi nationales (FMN) est passé de 37 000 au début des années 1990 à 83 000 en 2016 - Mouhoud, E. (2017). II. L'ampleur et les formes de la mondialisation des entreprises. Dans : El Mouhoub Mouhoud éd., *Mondialisation et délocalisation des entreprises* (pp. 18-34).

adapté que la France pour exercer une activité professionnelle (68%), chercher du travail (64%) ou encore créer une entreprise (64%). Notons qu'assez peu de répondants déclarent avoir rencontré des difficultés d'ordre professionnel ou matériel lors de leur première installation à l'étranger. Si 34% évoquent l'éloignement avec leurs proches comme l'une des principales difficultés rencontrées sur place, 24% les difficultés administratives et 22% la barrière de langue, seuls 11% citent la recherche d'emploi et 9% les difficultés liées à leur nouvel environnement professionnel et le choix du logement.

- Les personnes âgées de moins de 50 ans -le plus souvent actives- citent davantage les opportunités professionnelles (45%) comme source de motivation principale pour leur première expatriation (vs. 28% pour les personnes âgées de plus de 65 ans). La part de personnes déclarant s'être expatriées pour motif professionnel reste relativement élevée même après un certain âge, ce qui laisse supposer que de nombreuses personnes s'expatrient d'abord pour le travail, puis prennent goût à leur expatriation et décident de rester sur place pour leur retraite. D'ailleurs, les participants âgés de 65 ans déclarent qu'ils envisageaient initialement de rester 10 ans en moyenne dans leur pays d'accueil. Cependant, au moment de la consultation ils y avaient déjà passé en moyenne 34 ans.
- Ce sont les salariés qui mettent davantage en avant l'argument de l'opportunité professionnelle (46%) par rapport aux chefs d'entreprise, commerçants et libéraux (36%). Il en est de même pour le souhait de progresser plus vite professionnellement et/ou socialement (24% des salariés contre 21% des chefs d'entreprise, commerçants et libéraux).
- Le motif de l'opportunité professionnelle est davantage cité par les participants expatriés en Europe hors Union Européenne (47%), en Afrique hors Maghreb (44%) et en Asie (40%) que par les participants expatriés dans les autres régions (36% pour l'Union Européenne et pour l'Amérique du Nord, 33% pour l'Océanie, 31% pour le Maghreb et 30% pour l'Amérique du Sud). Quant à l'envie d'évoluer plus rapidement socialement et/ou professionnellement, elle est davantage citée comme motif d'expatriation par les participants d'Océanie (38%) d'Amérique du Nord (31%) et d'Asie (30%) que par les participants des autres régions (20% pour les répondants d'Europe et 16% pour ceux d'Afrique et d'Amérique du Sud).
- **D'autres raisons ont motivé le choix de départ des répondants. Un répondant sur quatre évoque l'amour, ce qui en fait la deuxième raison d'être parti à l'étranger derrière les opportunités professionnelles.** Les répondants citent également la découverte d'une nouvelle culture (23%, troisième raison de s'expatrier). Les autres raisons paraissent plus accessoires : 8% évoquent le climat et 7% le sentiment d'insécurité. Si les répondants s'estiment satisfaits de leur pays d'accueil sur le plan professionnel, beaucoup semblent également avoir trouvé sur place d'autres raisons de rester : 53% considèrent que leur pays d'accueil est plus adapté que la France pour vivre en famille (vs. 32% qui estiment que la France est le pays le plus adapté).
 - Les jeunes âgés de moins de 35 ans citent davantage la découverte d'une nouvelle culture pour expliquer leur choix d'expatriation (30%) que les répondants âgés de plus de 65 ans (14%), tandis que ces derniers citent davantage le coût de la vie (12%) que leurs cadets âgés de moins de 35 ans (4%).
 - On s'expatrie davantage en Europe « par amour » (30%, 34% dans l'Union Européenne) que sur les autres continents (25% en moyenne), des chiffres qui font écho au million de « bébés

Erasmus » revendiqués par la commission Européenne en 2014. L'Océanie en revanche est davantage choisie pour découvrir une nouvelle culture (38%) que la moyenne (23%).

- Parmi les répondants en couple, 26% évoquent l'amour comme motif de départ contre 17% des personnes célibataires. Ce chiffre certes moins élevé démontre qu'on peut s'expatrier par amour, puis prendre goût à son expatriation et décider de rester à l'étranger, même après une rupture.
- **En conclusion, la quasi-totalité des répondants est satisfaite de son expatriation (93%) et la moitié en est même très satisfaite (51%).** Cette satisfaction transparaît notamment dans l'écart entre la durée d'expatriation initialement prévue et la durée d'expatriation effective. **Les répondants déclarent qu'ils prévoient de rester 7 ans en moyenne dans leur pays d'accueil, mais au moment de l'enquête ils y sont déjà depuis 20 ans en moyenne.**

C. Des expatriés qui maintiennent des attaches fortes à la France

- **Même après de nombreuses années passées loin de la France, les répondants gardent des attaches très fortes à l'Hexagone. Si moins de 3 répondants sur 10 prévoient de revenir en France à terme (27%), les trois quarts retournent régulièrement en France (77% au moins une fois par an) et seuls 2% déclarent ne jamais y retourner.**
 - La distance géographique joue évidemment un rôle important sur la fréquence de visite. Parmi les répondants expatriés en Europe, 9 sur 10 reviennent en France au moins une fois par an (90%) contre 6 répondants sur 10 parmi ceux qui vivent sur le continent américain (59%) et 4 sur 10 parmi les répondants d'Océanie (38%).
- **L'attachement des participants à la France se manifeste également à travers la langue. C'est le cas d'abord avec les amis : 63% des répondants parlent majoritairement le français avec leurs amis et 60% ont des amis français ou côtoient des cercles de Français dans leur pays d'accueil.** Un ancrage qui s'exprime aussi dans la famille : 78% des répondants qui ont des enfants parlent surtout le français avec eux. 57% des répondants en couple parlent majoritairement le français avec leur conjoint (44% ont d'ailleurs des conjoints de nationalité française, 26% sont uniquement français et 18% sont binationaux français). Enfin, dans certains cas plus rares, cet ancrage s'exprime même au travail : 37% parlent majoritairement le français dans le cadre professionnel et 13% travaillent pour des organismes français.
- **Le lien que les participants entretiennent avec la France s'exprime aussi à travers leur consommation, tant en termes de médias que d'achats.** Ainsi, la quasi-totalité des répondants déclare continuer de suivre l'actualité de la France (97%). La plupart le font via les médias français nationaux (78%) et un quart des répondants continue même de suivre l'actualité Française via des médias régionaux français (24%). Par ailleurs, plus des deux tiers des Français expatriés (68%) déclarent consommer régulièrement des produits culturels (livres, films, musique). Plus de la moitié continuent de consommer des produits ou services de marques françaises (57%), 30% fréquentent des boutiques, cafés ou restaurants français et 21% privilégient le « *made in France* ».
- **Pour les participants qui envisagent de revenir en France de manière définitive, le premier motif cité est le souhait de retrouver ses proches (55%), mais ce n'est pas le seul élément**

qui pourrait justifier leur retour. Plus de deux répondants sur cinq envisagent un retour définitif en France dans le but d'y passer leur retraite (42%, deuxième raison citée). Un nombre important de répondants évoque également le système de santé (29%, troisième raison citée). S'ils considèrent que leur pays d'accueil est plus adapté que la France pour exercer une activité professionnelle, ils jugent, à l'inverse, que la France présente des atouts inégalables en matière de protection sociale et d'éducation. Ainsi, pour prendre leur retraite, 49% considèrent que la France est un pays plus adapté que leur pays d'accueil (vs. 39% qui estiment que leur pays d'accueil est plus adapté, les 12% restant ne parvenant pas à les départager). De plus, 57% considèrent que la France est plus adaptée pour un suivi médical (vs. 32% qui constatent que c'est leur pays d'accueil qui est le plus adapté). De même, les répondants ont tendance à penser que la France est le pays d'accueil le plus adapté pour scolariser son enfant (47% vs 35% pour le pays d'accueil).

D. ... et restent fiers d'être français

- **Enfin, les expatriés restent fiers d'être français même après de nombreuses années passées à l'étranger. Au total, 85% des répondants se disent fiers d'être français et 45% s'en disent même très fiers**, des chiffres similaires à ceux obtenus auprès de la population française de métropole où 86% se considèrent fiers d'être français et 49% très fiers. **Mieux, plus de 6 répondants sur 10 se considèrent comme des ambassadeurs de la France dans leur pays d'accueil (63%)**. Si les répondants sont des citoyens mobiles qui se considèrent comme citoyens européens (26%) ou citoyens du monde (23%) avant de se sentir citoyens d'un pays en particulier, ils se sentent prioritairement citoyens Français (34%) que citoyens de leur pays d'accueil (11%).
 - Les répondants âgés de moins de 35 ans, qui sont mécaniquement ceux qui ont vécu le moins longtemps dans leur pays d'accueil, déclarent être le plus être fiers d'être Français (90% vs. 81% des répondants âgés de 65 ans et plus).
- **Les domaines qui participent le plus à rendre les participants fiers d'être français sont la culture de la France (63%), son patrimoine historique (59%), sa gastronomie (59%), sa beauté (57%) et l'art de vivre français (46%)**. Les Français de métropole citent des raisons assez similaires. Pour eux, la gastronomie arrive toutefois en premier (67%), suivie par la beauté de la France (62%) et le patrimoine de la France (61%), tandis que la culture française n'est citée qu'en quatrième position (59%). En revanche, les deux populations se distinguent sur certains points précis tels que le modèle éducatif français (18% des répondants le citent vs. 7% des Français de métropole) et les prises de position de la France sur la scène internationale (14% des répondants vs. 5% des Français de métropole) ou en France en matière de politiques sociales et économiques (6% vs. 2%).
 - Les plus jeunes montrent leur attachement au modèle social français (33% des répondants âgés de moins de 35 ans contre 17% des répondants âgés de 65 ans et plus) ainsi qu'au système éducatif (24% contre 12%). Les plus âgés, quant à eux, mentionnent davantage les valeurs républicaines (28% contre 17%).
 - Il convient également de noter certaines spécificités selon le continent d'accueil. En Afrique, le modèle social (34%) et éducatif (26%) sont plus cités que la moyenne (respectivement 23% et 18%) Enfin, les répondants d'Océanie évoquent davantage les prises de positions de la France

en faveur de l'environnement (16% vs. 9% en moyenne), et le constat est similaire pour l'Amérique du Nord (17% vs. 9%).

En conclusion, cette étude révèle trois grands enseignements :

- Le profil des Français expatriés est très marqué : ils sont majoritairement actifs, plus diplômés, même si la progression professionnelle n'est pas la seule raison de départ. L'amour et l'envie de découverte sont également d'indéniables motifs d'expatriation.
- Globalement satisfaits de l'expatriation, les Français expatriés ont tendance à prolonger la durée de leur mobilité et finissent même souvent par suspendre leur projet de retour définitif en France. Pour autant, ils restent fiers d'être français et se considèrent comme des ambassadeurs de la France dans leur pays d'accueil.
- Le lien avec la France demeure très fort. Il se traduit de manière tangible par la consommation de biens français (culturels, gastronomiques), mais aussi dans l'attachement à la pratique quotidienne de la langue française.